

231



EUROPE. — MOYEN AGE

FRANCE. — BASSIN DU RHIN. — FLANDRE.

INTÉRIEUR, MEUBLES, OBJETS MOBILIERS, USTENSILES, ETC., DU QUINZIÈME SIÈCLE
ET DU COMMENCEMENT DU SEIZIÈME.

Dans la notice de l'intérieur flamand, pl. I couronné, nous engageons à rapprocher cet intérieur des motifs de la présente planche. Les renseignements variés contenus dans celle-ci servent, en effet, de complément à l'autre et sont propres à animer les compositions que l'on peut tirer de leurs exemples réunis.

La chambre à coucher de la planche présente est plus luxueuse que la flamande. Le lit est de même caractère, sans être cependant sur estrade; mais les deux pentes, celle du chevet et celle du pied, tendues droites, enferment le lit comme dans un réduit; elles sont, de plus, en tapisserie fleuronnée. Sur le traversin se dresse l'oreiller « *d'ung coustil blanc comme ung cygne*, » fendu selon l'usage par un côté, et paré aux quatre coins de houppes pendantes. Une natte de jonc, longue et étroite, sert de descente. Au lieu de la « *chaire près du lit, pour deviser à l'accouchée*, » dont parle Corrozet dans ses blasons, c'est un pliant garni d'une riche étoffe brodée, qui se trouve au chevet. Le carrelage est en brique émaillée ou de faïence. Le buffet à dossier richement travaillé, couvert de sa blanche *touaille* tombant des deux côtés jusqu'à terre, est un dressoir au centre duquel on voit un grand bassin doré. Le prie-Dieu est recouvert de draperies brodées.

Au mur, au-dessous de la fenêtre, est appendu à la muraille un cadre ornementé contenant l'oraison à réciter matin et soir; et, à la hauteur environ de la fenêtre, se trouve la petite horloge à poids ou à *plombs*, comme on disait alors, avec son timbre ou *nolette* qui la surmonte.

Cet intérieur provient d'un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, *les Miracles de Notre-Dame*, par Gauthier de Coincy, dont les miniatures sont d'un travail exquis. Willemin, qui, de même que nous, s'occupait du mobilier, a supprimé les figures représentant l'Annonciation.

Voici maintenant la nomenclature des objets détachés de ce mobilier.

N° 7. Autel. — C'était un privilège particulier qui émanait ordinairement du pouvoir apostolique, que celui de faire dresser un autel portatif dans sa maison, pour y célébrer les saints mystères. Restreint d'abord aux personnages de haute distinction, ce privilège fut depuis distribué à profusion. Un buffet ou une table avec une nappe ou *doublier*, adossé d'une tenture, en guise de retable, en faisait tous les frais. Sur cet autel improvisé on étalait les hauts chandeliers appelés *mestiers* et les riches reliquaires, en forme de *custode*, ou d'élégants pinacles.

N° 24. Meuble bas, de la famille des crédences ou *arches* à forte serrure dans lesquelles on renfermait l'argenterie, et que, lorsqu'elles étaient

portatives, on approchait de la table pour le service. On y posait les *flacons*, les *bûires*, les *pichers*, les *platelets* et les *escuelles*. Cet exemple est de l'époque de Louis XII.

Nos 5, 8, 9, 10 et 19. — Modèles divers du siège en pliant, si fort à la mode pendant la seconde partie du quinzième siècle et une partie du seizième; depuis le simple pliant dont l'X se repliait réellement, nos 8 et 9, jusqu'à la chaise, avec ou sans dossier, nos 10 et 19, et la chaise en chaire avec le dais seigneurial, n° 5, qui ne se repliaient point, on voit que ce mode était fort en usage.

Le *faldistorium* est une tradition antique; le moyen âge en fit de

nombreuses applications. Les manuscrits des huitième, neuvième et dixième siècles représentent souvent cette sorte de siège, dont le goût persistant s'était largement répandu pendant le quinzième siècle.

Le pliant de bois ou de métal que l'on pouvait transporter facilement, et qui, recouvert d'un coussin et d'une tapisserie, servait de siège aux souverains, aux évêques, aux seigneurs, ce qui en faisait un véritable trône, s'appelait *fauteuil, fadesteuil, faudesteuil, faudestuef, faudestuel*; il fut toujours considéré comme un siège d'honneur.

N° 18. Petit *bers* ou berceau. — Ce berceau était garni de bandelettes pour préserver l'enfant des dangers d'une chute, lorsque, du pied, on imprimait à ce meuble un léger balancement.

N° 20. Riche coussin brodé.

N° 1 et 4. Réchaud, brasier portatif sous ses deux aspects. — Ce réchaud est en tôle de fer; il a la forme d'un castel à tourelles. Son plan représente un carré cantonné de quatre autres carrés plus petits. L'étage inférieur, supporté par une planche solide, s'ouvre sur deux faces, d'un côté par une porte et une poterne garnies de leur pont-levis, de l'autre par une porte ordinaire. Cet étage inférieur servait de cendrier, avec ses portes d'ouvertures pour vider les cendres.

Le brasier, formant une espèce de premier étage à galeries suspendues, était supporté entre quatre montants isolés, et pouvait s'enlever et se remplacer à volonté. Les anneaux fixés aux quatre pieds servaient à passer des cordes pour transporter le réchaud d'un endroit à un autre, lorsqu'il était allumé. Il était d'ailleurs assez lourd, car sa hauteur est d'environ deux pieds et demi. Peu de meubles de ce genre subsistent aujourd'hui. Le réchaud était non seulement nécessaire dans les pièces privées de cheminée, mais il pouvait encore être utile dans les grandes salles que leur cheminée n'échauffait pas toujours suffisamment. Il y en avait dont le transport était rendu plus facile que ce que l'on vient de voir. On trouve dans les *Antiquités nationales* de Millin, la

gravure d'un petit chariot de fer à quatre roues et à parois grillées à jour, dans lequel on mettait du feu l'hiver, et qu'on roulait autour des églises pendant la durée des offices, afin d'attirer et de retenir les fidèles que la rigueur du froid aurait pu éloigner. Ce dernier mode du réchaud à roues était le plus ordinaire; on remplissait le récipient de braise en dehors de l'appartement, et, lorsque celle-ci étant incandescente avait perdu la plus grande partie de ses gaz incommodes, on roulait le réchaud dans la pièce que l'on voulait chauffer. Ce chariot avait un timon pour le tirage.

N° 21. Médaillon de cuivre doré. — C'est une de ces petites images de dévotion qui se suspendaient au chevet du lit, et que, de leur nom générique, on appelait *signets*.

N° 15. Petit coffret revêtu de fer et destiné à renfermer de l'argent et des bijoux. — Il était d'usage d'emporter en voyage ces petits coffrets affectés aux valeurs les plus précieuses; on ne s'en séparait pas. Celui-ci a un anneau de suspension; la clef, que l'on voit sous ses deux aspects n° 22 et 23, et qui a aussi un anneau pour le cordon de ceinture, est de celles qui conviennent à ce genre de meubles.

N° 12. Petit miroir avec chaînette pour la suspension. — On n'avait pas, dans les appartements, avant le seizième siècle, d'autres miroirs que ceux à main, ou de petits miroirs fixés dans la décoration de quelque objet de luxe. Le miroir était de cristal de roche, de verre étamé, d'acier « bien esclarcy, » ou de quelqu'autre métal poli. En général, il était de forme ronde. Le miroir était indispensable dans le trousseau d'épousée.

N° 16. *Baguier*. — Rouleau de carton blanc, sur lequel sont enfilées six bagues, dont quatre à pierreries.

N° 13. Bijou en pendeloque.

N° 2, 3, 6, 11, 14 et 17. Ustensiles divers. — Le n° 14 est un carafon de verre; les autres, buires ou burettes de forme effilée, gobelet godronné, pot et écuelle ou platelet, sont des poteries d'argent ou d'étain.

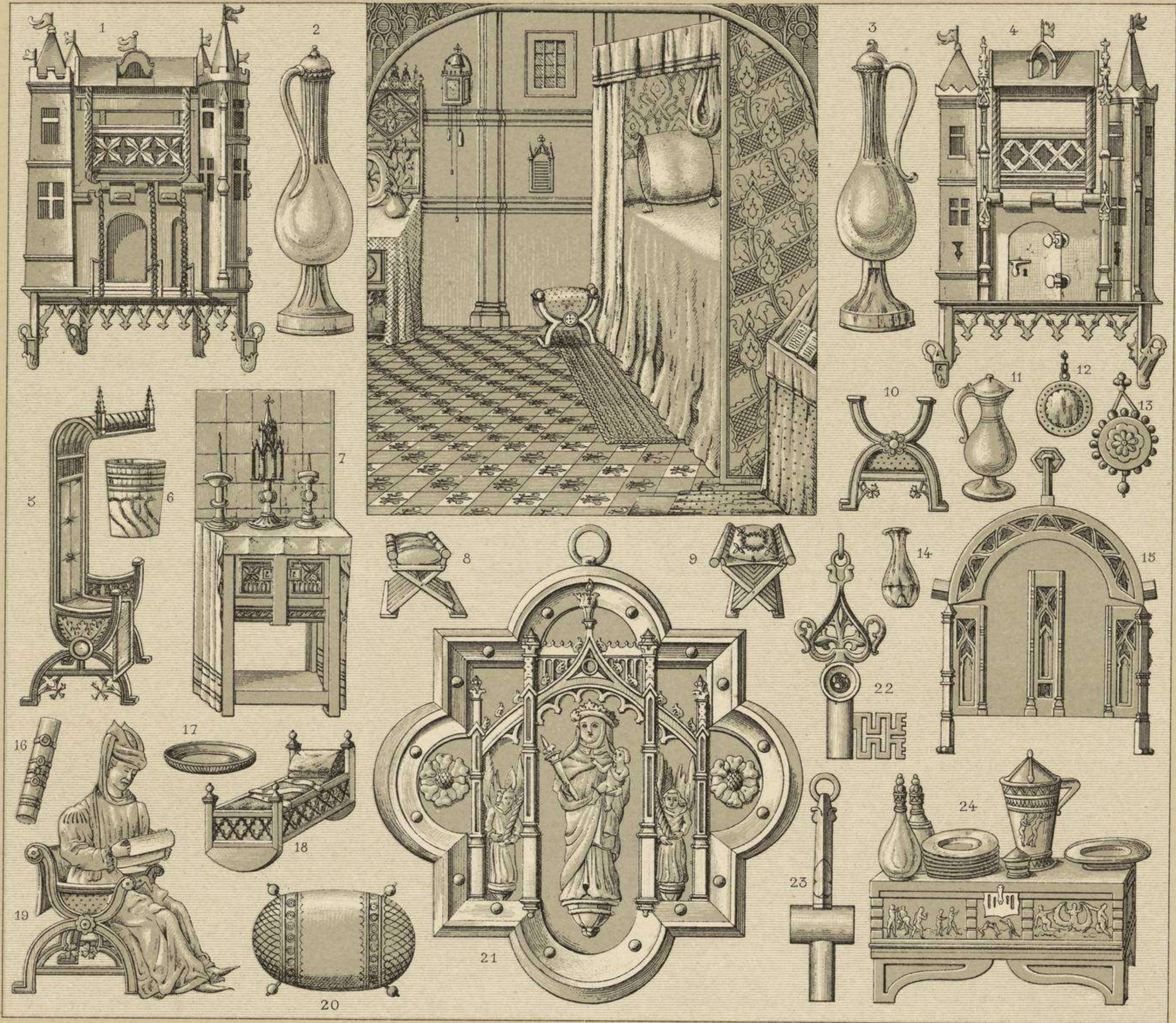
Les n° 2, 3, 6, 7, 13, 14, 16, 18, 20, 25 ont été recueillis dans divers manuscrits du quinzième siècle de la bibliothèque nationale et de celle de l'Arsenal.

Les n° 5, 8, 9, 10, 12 et 19, également du quinzième siècle, proviennent de l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne (Bruxelles).

Les motifs n° 1, 4, 15, 21, 22 et 23, de la même époque, ont été dessinés d'après nature.

Les n° 11, 17 et 24 sont tirés des « *Remèdes de l'une et de l'autre fortune*, » ms. du commencement du seizième siècle. Bibl. nat.

Reproduction d'après Willemin. — Voir, pour le texte, Potier et Viollet-le-Duc.



EUROPE-MOYEN-AGE

EUROPA MIDDLE AGES

EUROPA MITTELALTER



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Renaux del.